FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, visitez notre page de politique de cookies.

Gérer mes cookies REQUIS SEULEMENT ACCEPTER TOUT

existe de multiples types de garanties (administratives, fiscales, douanières, de paiement...). Avec le groupe Crédit Agricole, vous retrouvez le conseil, l'expertise et l'accompagnement pour l'émission des garanties internationales.

LES PRINCIPES DE BASE

La garantie à première demande est un engagement irrévocable, **indépendant du contrat commercial**, par lequel la banque s'engage à indemniser le bénéficiaire en considération des obligations contractuelles de l'exportateur ou des obligations de paiement de l'importateur.

Les engagements bancaires en cas de défaillance

- La banque du donneur d'ordre, en prenant un risque sur la solvabilité de son client, s'engage pour compte de ce dernier à payer le bénéficiaire. **(garantie directe)**
- La banque du bénéficiaire (banque locale) s'engage au paiement auprès de son client à l'appui d'une contre-garantie émise par la banque du donneur d'ordre, couvrant ainsi son insolvabilité et le risque pays lié. **(garantie indirecte)**

Une expertise technique dans un cadre réglementaire

- Les banques ont la responsabilité de vérifier si l'appel est conforme aux termes de la garantie.
- Les Règles et Usances Uniformes relatives aux garanties sur demande (RUGD 758 de la Chambre de Commerce Internationale) et/ou le droit local.



VOS BESOINS

Vous êtes positionné sur des marchés publics ou privés,

Vous devez mettre en place des garanties afin de rassurer vos clients sur votre capacité à exécuter le contrat,

Vous souhaitez être assuré des engagements pris par la banque de votre partenaire.



AVANTAGES

GARANTIES DE MARCHÉ

Garantie de soumission *(bid bonds/tender guarantee)*

- Importateur - Bénéficiaire : Vous prémunir contre un exportateur qui serait défaillant : retrait de l'offre, refus de signer le contrat, refus d'émettre les autres garanties
- Exportateur- Donneur d'ordre : Participer à un appel d'offres et prouver votre sérieux

Garantie de restitution d'acompte *(advance payment guarantee)*

- Importateur - Bénéficiaire : Vous assurer du remboursement de l'acompte en cas de non-respect des obligations contractuelles de l'exportateur
- Exportateur- Donneur d'ordre : Obtenir l'acompte nécessaire pour couvrir une partie des dépenses que vous engagerez à l'occasion de ce contrat

Garantie de bonne exécution *(performance bond/performance guarantee)*

- Importateur - Bénéficiaire : Vous assurer la bonne exécution des prestations par l'exportateur
- Exportateur- Donneur d'ordre : Garantir votre sérieux et votre capacité à réaliser le contrat

Garantie de dispense de retenue de garantie *(retention money guarantee)*

- Importateur - Bénéficiaire : Vous assurer en cas de non-respect des obligations contractuelles lors de la période de garantie technique*
- Exportateur- Donneur d'ordre : Obtenir le paiement immédiat du dernier terme de paiement normalement payé au moment de l'expiration de la garantie technique*

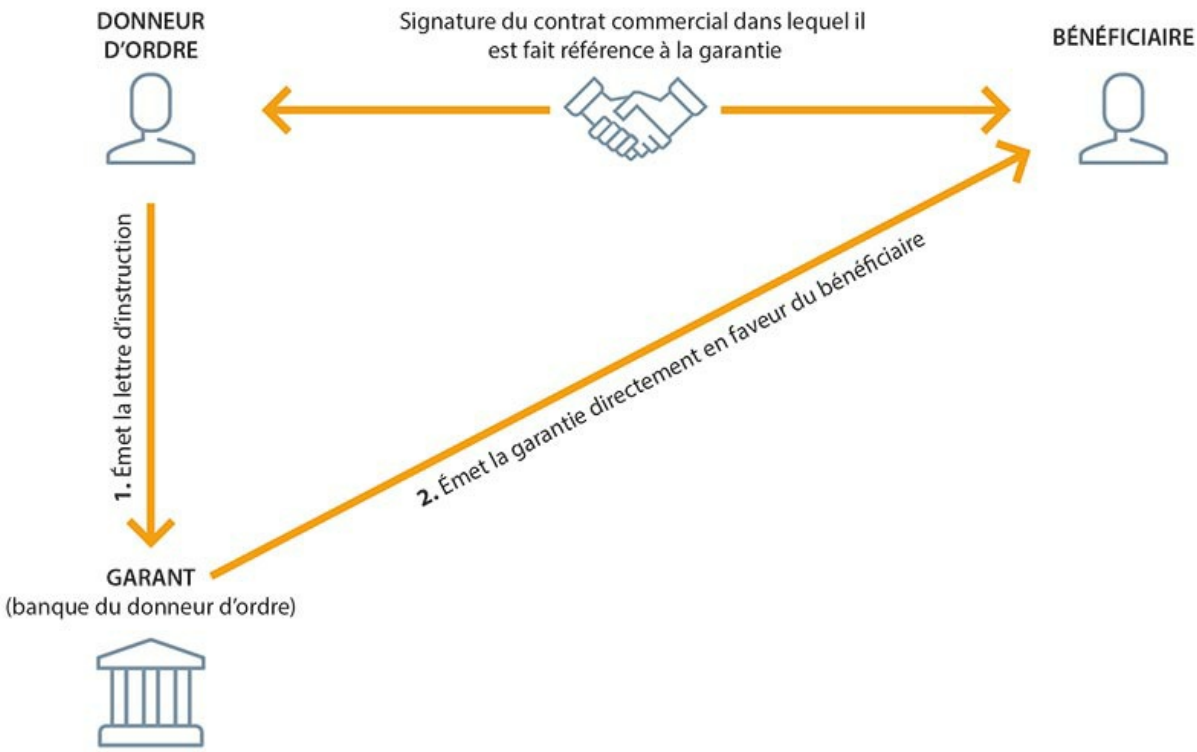
GARANTIES DE PAIEMENT *(stand-by)*

- Exportateur- Donneur d'ordre : Vous assurer du paiement par l'importateur des sommes dues en cas de non-respect de ses obligations de paiement

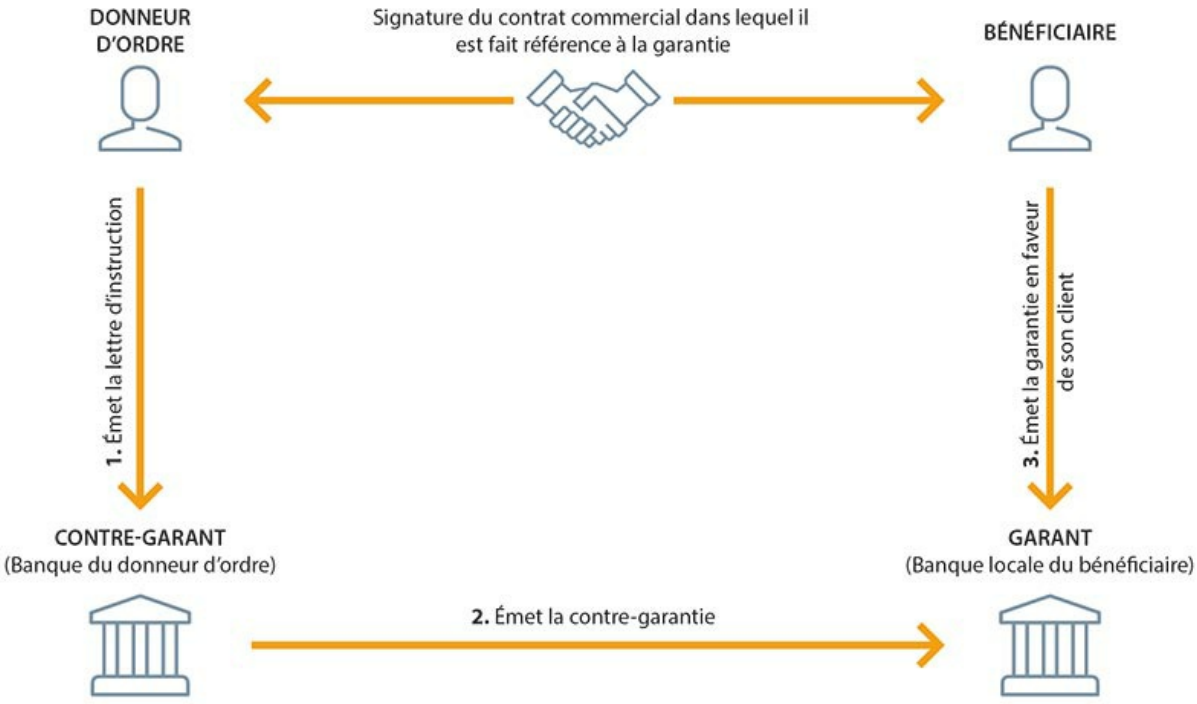
* Période de 12 à 24 mois en général, pendant laquelle l'exportateur est tenu d'intervenir en cas de vices ou anomalies sur les matériels ou les montages réalisés.

DONNÉES TECHNIQUES

Mode opératoire d'une garantie direct



Mode opératoire d'une garantie indirecte



NOTRE CONSEIL

Consultez-nous en amont de la signature du contrat commercial.

Nous vous conseillerons sur :

- la solution la mieux adaptée,
- la structuration de votre opération (textes imposés, délais, droit applicable...),
- les pratiques bancaires (garantie directe/indirecte, spécificité pays...)
- la qualité de la banque garante (cas de garantie directe)

NOS PLUS

Notre expertise

- 450 experts du commerce international à votre service,
- Une présence locale en France et dans 24 pays,
- Une couverture mondiale,
- Etude de solutions complémentaires de confirmation silencieuse, de ducroire, de mobilisation de créances,
- Conseils à chaque étape du crédit documentaire.

Une signature de qualité mondialement reconnue

Nos capacités de prise de risque

- sur plus de 600 banques dans le monde
- sur 100 pays

Nos partenariats

- plus de 150 banques complètent notre couverture géographique

Notre portail internet vous permet de traiter en ligne vos opérations de garantie internationale

Membre de :

Chambre de commerce internationale

Association Française des spécialistes du Commerce International

International Trade and Forfaiting Association

RECHERCHER UNE FICHE PAYS

- Des centres de traitement documentaire locaux, certifiés ISO 9001 pour la majorité des entités du Groupe,
- Le Crédit Agricole CIB est la 1ère banque dans le Trade Finance en Europe de l'Ouest. Nommée dans le top 4 des meilleures banques en Trade Finance au niveau mondial. (source : Magazine Global Trade Review 2021 et Dealogic).